

COMMUNE DE SAULIAC SUR CELE

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 24 JANVIER 2023.

Présents : Corinne Magné, Michel Certhoux, Stéphane Ségala, Daniel Bancel, Yves Segond, Violaine Debelle, Elie Bellenger et Erwan Leconte.

Secrétaire de séance : Erwan Leconte.

Ordre du jour :

- Débat d'orientation budgétaire (DOB)
- Projet d'adressage : version provisoirement définitive
- Transition énergétique
- Convention ESCORT, SDIS, OTDP
- Demandes de subventions
- Dossiers en cours
- Questions diverses

Validation du dernier procès-verbal en date du 15 novembre 2022 avec 5 voix pour et 3 voix contre.

- **Débat d'orientation budgétaire.**

Le maire rappelle les reports de l'année 2021 : 37155 € en fonctionnement et 54414 € en investissement soit un total de 91569 .

Pour l'exercice 2022 :

- En fonctionnement 156 045 en recettes et 102 718 en dépenses ;
- En investissement 9194 en recettes et 96 686 en dépenses

Soit en prenant en compte les subventions restant à réaliser du département (5000) et de la région (7000) ,une « trésorerie » de l'ordre 60 000 euros

Et par ailleurs une dette nulle en capital et en intérêts.

Les dossiers de demande de subventions pour des investissements à réaliser en 2024 devant être déposés avant décembre 2023 il convient de préciser nos projets et de provisionner au BP 2023 les crédits pour les études indispensables pour la présentation de nos dossiers.

Trois grands projets sont identifiés :

- Site d'observation astronomique au Pech de Taya
- Local de stockage (tables et chaises) et couverture sur le jardin de la mairie
- Aménagement de la place du village, halle pour accueillir des activités culturelles, commerciales, réhabilitation patrimoine vernaculaire.

Le conseil municipal se prononce à l'unanimité pour la proposition du maire d'inscrire au BP 2023 un nouveau programme d'investissement « aménagement de l'espace public ».

- **Projet d'adressage :**

version provisoirement définitive

Les propositions de modifications formulées par les sauliacois(e)s sont étudiées et validées.

Le conseil municipal valide le projet d'adressage à l'unanimité.

- **Transition énergétique, réunion PCAET**

Élie Bellenger présente la synthèse de la précédente réunion du PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial) :

-----Bilan de mi-parcours sur la première période d'exécution des objectifs du PCAET, déc.2019-déc.2020 qui sont :

-Équilibre entre la consommation d'énergie et la production d'ENR (énergies non renouvelables) à l'horizon 2050

- baisse de la consommation d'énergie de 50%

- augmentation de la production d'ENR de 67%

(Hydroélectrique, photovoltaïque, biomasse, biogaz, bois énergie ,...)

-Diminution des GES (Gaz à Effet de Serre) et des polluants atmosphériques et amélioration de la qualité de l'air

-Adaptation des territoires aux effets du changement climatique.

-----Observations des avancées :

Aujourd'hui, la production d'ENR est de l'ordre de 19% de l'énergie consommée sur le Grand Figeac. Augmentation du volume produit, au-delà des prévisions, principalement bois Energie, retard sur le développement du photovoltaïque.

Une grande partie de l'énergie consommée se fait par les transports et les habitats.

Depuis 2019, augmentation de la consommation d'énergie par le tertiaire et l'industrie et baisse au niveau des habitats.

57%des GES sont émis par le secteur agricole.

Baisse régulière et continue des polluants aériens.

Erwan Leconte présente le compte rendu de la réunion « transition énergétique », joint au présent procès-verbal.

Pour une formation/sensibilisation des élus sauliacois l'Atelier Fresque du Climat proposera plusieurs dates.

Une action de sensibilisation des sauliacois sera également engagée.

- **Convention ESCORT - SDIS, OTDP**

Convention pour l'utilisation du logiciel ESCORT proposé par le SDIS et les deux personnes mandatées pour son utilisation (le Maire et Corinne Magné).

Vote favorable à l'unanimité.

- **Conventions d'occupation temporaire du domaine public (DOP).**

Après délibération le conseil municipal décide par 6 votes pour et 2 abstentions :

– D'annuler la délibération n°D -022-029 prise le 15 novembre 2022

– De proposer à Mme D'Haese, une convention DOP le vendredi de 17h.à 20 h., place du village en période hivernale /aire de repos en période estivale, avec une redevance annuelle de 100€.

– De mettre à l'étude un branchement sur la parcelle C 1437 pouvant être mis à disposition des commerces ambulants.

- **Demandes de subventions**

L'APE des écoles de la vallée fait une demande de subvention pour des matériels et fournitures pour les enfants. Une subvention de 150€ est accordée à l'unanimité.

- **Dossiers en cours**

Voirie : Devis pour la gestion de l'écoulement des eaux au croisement RD 24 -Route de Blars sous, travaux entreprise Figuier

Demande de devis en cours démolir le toit de la Mairie, entreprise Bourré à Espédaillac

- **Questions diverses**

Présentation par Yves Segond de l'ouverture d'un espace associatif et culturel appelé le FAR à Marcihac sur Célé, foyer d'action rurale, porté par Olterra.

Fin de séance à 23h30